



Esthétique Cosmétique Parfumerie (Code diplôme 50033615 RNCP 31041) Certificat d'Aptitude Professionnel(CAP)

RÉFÉRENTIEL

Arrêté du 25 Juin 2018.

Diplôme de niveau 3 du Ministère de l'Éducation Nationale
[Lien](#)

LE MÉTIER

- Réaliser des soins esthétiques tels que les soins du visage, des épilations, des modelages, de la manucure, soins des pieds et maquillages...
- Accueillir, conseiller et vendre des produits ou prestations à la clientèle.
- Aider à la gestion et à l'organisation de l'établissement en prenant des rendez-vous, en réalisant des étalages
- Attrayants et en gérant les stocks de matières premières.

LES DÉBOUCHÉS / SUITES DE PARCOURS

- En instituts de beauté, en parfumeries, en salons de coiffure ou en parapharmacies.
- En grands magasins spécialisés en tant qu'Ambassadeur(rice) d'une marque de produits cosmétiques ou de parfum.
- Dans le monde du spectacle, en tant que Maquilleur(se) professionnel(le).
- En établissements de soins tels que les spas, les centres de thalassothérapie et de thermalisme.
- En hôpitaux ou établissements de convalescence et de réadaptation ainsi qu'en maisons de retraite en tant que socio-esthéticienne

CONDITIONS D'ACCÈS

Sortir d'une classe de 3^{ème} générale de collège, de SEGPA, d'ULIS ou de 3^{ème} technologique.
Une nouvelle session est ouverte à chaque rentrée de septembre.

Nombre de places disponibles : 15 par site

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Le référent handicap du CFAS étudie, en concertation avec le candidat, les adaptations nécessaires au bon déroulement de la formation.

LES LIEUX

Cette formation est dispensée à Bourges.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les techniques de soins du visage, des mains et des pieds.
- Appliquer les produits cosmétiques
- Réaliser des prestations de maquillage
- Procéder à des épilations et des soins manucures
- Conseiller la clientèle et participer à la mise en valeur des produits

CONTENU DE LA FORMATION

Durée : 2 ans

En centre de formation :

420 heures par année qui peuvent être réduites en fonction du positionnement.

Organisées en modules d'enseignement général :

EG1 : Français, Histoire Géographie et Enseignement moral et civique

EG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

EG3 : Education physique et sportive

EG4 : Langues Vivantes

EG5 : Prévention Santé Environnement

et en modules d'enseignement professionnel :

EP1 : Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds

EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères

EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut

En entreprise :

En alternance avec les périodes en CFA. Une mise en pratique en lien avec le référentiel de certification.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent :

- avoir 16 ans avant le 31 décembre de l'année de début du contrat
- si moins de 16 ans, avoir terminé le cycle collège
- signer un contrat d'apprentissage dans les 3 mois suivant le début de la formation

DISPENSES

Les personnes titulaires d'un autre CAP (niveau 3) ou de tout autre diplôme de niveau supérieur, sont dispensées des épreuves d'enseignement général.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie de l'alternance mise en œuvre au CFAS privilégie la mise en commun des expériences et la réflexion à partir du vécu en entreprise. L'enjeu est d'acquérir en centre de formation les savoirs, savoir-faire et savoirs sociaux transposables en entreprise. Les cours sont organisés en groupes à petit effectif, alternant théorie et pratique.

L'enseignement général est dispensé par des éducateurs scolaires spécialisés du CFAS et l'enseignement professionnel par les formateurs du CFA.

La formation est dispensée en présentiel mais des temps en distanciel peuvent être organisés ponctuellement.





Un accompagnement renforcé des apprentis-es est mis en œuvre : évaluation à l'entrée en formation pour une mise en œuvre individualisée des compensations. Accompagnement tutoral en centre de formation et en entreprise. Évaluations régulières de la progression dans les apprentissages et réadaptation éventuelle des compensations.

VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est sanctionnée par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), diplôme de niveau 3, délivré par le Ministère de l'Education Nationale, organisme certificateur.

Les épreuves d'examen se déroulent selon les modalités du contrôle en cours de formation (CCF au fil des 2 années), ou en Contrôle Ponctuel (fin de 2ème année), en fonction de votre lieu de formation.

Un dossier de demande d'aménagement d'examen peut être déposé, à la demande des candidats, en début de 1ère année (Tiers temps supplémentaire, aide à la lecture et à l'écriture...) pour les candidats en CCF ou en début de 2ème année pour les candidats en Ponctuel.

FRAIS DE FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti-e. Les frais de restauration, hébergement et de premier équipement peuvent faire l'objet d'une prise en charge forfaitaire par l'OPCO dont dépend votre employeur. Pour les frais de déplacements voir modalité sur le site www.yeps.fr.



INSCRIPTION

Sur le site du CFAS dans l'onglet formation/inscription, compléter le formulaire de pré-inscription.

Le Responsable de développement territorial du secteur prendra contact avec vous.



CONTACT

Siège administratif du CFAS, un seul n° 02 38 65 09 60
@ : cfas-centre@cfas-centre.fr

CFAS
1876 rue du Général de Gaulle
45160 OLIVET

Siret 489 270 017 000 28
Le CFAS est gérée par l'Association ARDEQAF, loi 1901



Retrouvez tous les résultats sur notre site internet

<http://www.cfascetre.com>

